

Communiqué



Nicaragua libéré de mines antipersonnel L'Amérique Centrale une région sans mines

Genève, le 22 Juin 2010 – Nicaragua a déclaré être libéré de mines antipersonnel. « Après deux décennies de travail, le Nicaragua est fier d'annoncer que nous avons déminé toutes les mines antipersonnel contenues et connues dans notre territoire et que toutes les zones contaminées ont été estimées sécurisées pour une activité normale. La dernière mine fût enlevée et détruite le 13 avril 2010.

Cette annonce a été faite à Genève par la délégation du Nicaragua durant une réunion de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, également connue sous le nom de la Convention d'Ottawa. En se conformant à l'article 5 de la Convention, le Nicaragua a assuré que toute la région de l'Amérique Centrale soit désormais une région libérée de mines.

« Ceci est un événement clé. Une région entière remplie par la passé de mines antipersonnel est à nouveau en sécurité. Nous félicitons le Nicaragua d'avoir finalisé ses opérations de déminage. Nous devons désormais nous concentrer en rassemblant les besoins et en garantissant les droits des survivants au Nicaragua et ailleurs » souligna Susan Eckey, Ambassadeur de la Norvège, Présidente actuelle de la Convention.

Plus de 179,000 mines antipersonnel ont été détruites grâce aux efforts du Nicaragua en répondant aux obligations de déminage de la Convention. Le Nicaragua prit en charge la plus grande opération de déminage de l'Amérique Centrale.

Ceci est la première annonce de finalisation de déminage d'un pays depuis le sommet mondial en Colombie de la Convention en 2009, où l'Albanie, la Grèce, le Rwanda et la Zambie annoncèrent qu'ils avaient déminé toutes leurs zones identifiées et connues.

Les mines terrestres, en majorité les mines antipersonnel, ont été placées durant le conflit qui prit fin officiellement en 1989. Les militaires du Nicaragua commencèrent le déminage des zones identifiées la même année.

Plus de 135,600 mines furent d'abord répertoriées, bien que ce nombre accrût lorsque le déminage débuta et c'est ainsi que des champs inconnus furent trouvés. Des mines antipersonnel furent trouvées dans 16 des 17 régions du pays, affectant les communautés rurales et sévèrement pauvres.

Le Nicaragua continua ses opérations de déminage malgré avoir fait face à la sévère dévastation causée par l'ouragan Mitch et plus récemment l'ouragan Félix. Il y a plus de 1 200 survivants aux mines terrestres au Nicaragua.

###

Pour des entretiens ou de plus amples informations concernant la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel veuillez svp envoyer un email à : Press@APMineBanConvention.org ou contactez Laila Rodriguez au +41 (0) 22 906 1656. Connectez-vous à la Convention à travers notre site [web](#), [Facebook](#), [Flickr](#) or [Twitter](#).

Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

CIDHG | 7bis, avenue de la Paix | CP 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse | t. + 41 (0)22 906 16 38
f. + 41 (0)22 906 16 90 | press@apminebanconvention.org | www.apminebanconvention.org/fr